Prix Jean VAN BENEDEN - 2020

Le prix est destiné à encourager les progrès de la médecine sociale en Belgique.

Par "médecine sociale", on entend "l'approche médicale des facteurs susceptibles d'intervenir, dans la vie en collectivité, aussi bien pour provoquer les maladies que pour améliorer et développer la santé des individus" (J.V.B.)

Le prix, d'un montant **de 2 500 €** est attribué chaque année à un chercheur, âgé de moins de 35 ans, attaché ou ayant été attaché à l'Université de Liège pour récompenser un travail original personnel ou réalisé dans une équipe de chercheurs ayant travaillé en collaboration ou pour encourager un projet de recherches dans le domaine de **la Santé Publique et/ou de la Médecine Sociale.**

Les candidatures doivent être envoyées par mail (un seul PDF fusionné) **avant le 16 juillet 2020 MIDI** à sandrine.caryn@chuliege.be. Le dossier de candidature doit comprendre un CV, une lettre de motivation, une photo ainsi que le formulaire de candidature de la Fondation Léon Fredericq dûment complété.

Les candidatures sont examinées par la Commission Permanente Facultaire à la Recherche de la Faculté de Médecine qui établit un classement et le soumet à une commission constituée au sein du Département des Sciences de la Santé publique de l'ULiège.

A défaut de candidature satisfaisante ou en l'absence de candidature, la valeur du prix non attribué est reportée à l'année suivante.